

DEVELOPPEMENT DE LA MICRO-ASSURANCE

Mr HADJ MAHAMMED Ahmed – Vice Président
Exécutif GAM Assurance.

1er Vice – Président UAR



SOMMAIRE

1. Définition de la micro assurance/micro Takaful
2. Quelques indicateurs sur la micro-assurance dans le monde
3. Objectifs de la micro-assurance en Algérie - Réformes et soutien institutionnel
4. Les cibles de la micro-assurance en Algérie
5. Évaluation du marché de la micro-assurance en Algérie
6. Acteurs de la micro-assurance en Algérie
7. Actuariat et micro-assurance
8. Recommandations & perspectives

1. Définition de la micro-assurance

- « La micro-assurance est un mécanisme de protection des personnes à faibles revenus contre les risques (accident, maladie, décès, catastrophes naturelles, ...), en échange du paiement de primes d'assurance adaptées à leur besoin et niveau de risque. Elle cible principalement les travailleurs à faibles revenus des pays en voie de développement, particulièrement ceux qui travaillent dans le secteur informel qui sont souvent mal desservis par les assureurs commerciaux et les systèmes d'assurance sociale » (BIT, Fonds pour l'innovation en micro-assurance -2008).
- Selon une étude de la banque mondiale, le critère de population à faible revenu varie entre 1,90 USD et 5,50 USD par jour. C'est à cette tranche de la population que s'adresse la micro-assurance ou Microtakaful, qui permettra ainsi de réduire la vulnérabilité des classes sociales pauvres face aux risques et de sécuriser leurs revenus.
- En 2024, environ 700 millions de personnes vivaient encore sous le seuil de 2 USD/jour, soit en situation de pauvreté extrême. La majorité de ces populations se trouvent en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud, et dans certaines régions d'Amérique latine.
- Environ 5 à 10 % des membres de cette population pauvre disposent d'une protection formelle contre des risques tels que la maladie, le décès, les accidents, les catastrophes naturelles, la perte de récoltes et/ou de biens entraînant une perte de revenus qui se traduit par l'endettement et une vulnérabilité accrue.

2. Quelques indicateurs de la micro-assurance dans le monde

Une étude récente élaborée en 2023, portant sur 36 pays d’Asie-zone Pacifique, d’Afrique et d’Amérique Latine-Caraïbes, pratiquant la micro-assurance, a dégagé les principaux indicateurs ci-après :

- Près de 330 millions de personnes à faible revenu bénéficiaient en 2022 des mécanismes de micro-assurance, soit 11,5% du marché potentiel de la micro-assurance.
- Les primes collectées en 2023 dans 35 pays pratiquant la micro-assurance, ont atteint un montant de 5,8 milliards USD, soit 15% de la taille du marché estimé à 41,4 milliards USD.
- Les pays d’Asie et zone Pacifique comptent 238 millions de personnes assurées, soit 21% du marché global de la micro - assurance.

Répartition de la population et du marché de la micro - assurance par régions (Source : Micro-Insurance Network 2023)

REGIONS	Personnes assurées	Part populations cibles couvertes	Prime/tête (USD)	Estimation marché potentiel	Part de marché couverte
Pays d’Afrique	44,1 millions	9,4%	28	6,9 milliards USD	6%
Pays d’Asie zone Pacifique	238 millions	11,9%	13	25,1 milliards USD	21%
Pays d’Amérique Latine - Caraïbes	48,4 millions	11,9%	25	9,3 milliards USD	8%
Total toutes les régions	330 millions	11,5%	17	41,4milliards USD	15%

3.Objectifs de la micro-assurance en Algérie - Réformes et soutien institutionnel

Objectifs

- Inclusion financière : intégrer les populations vulnérables dans le système économique formel.
- Réduction de la précarité : offrir une sécurité minimale face aux chocs (maladie, décès, pertes économiques).
- Renforcement de la résilience : éviter que des chocs mineurs ne se transforment en catastrophes économiques.

Réformes et soutien institutionnel

- Le PNUD, en partenariat avec le ministère des Finances, a lancé en octobre 2024 un projet pour promouvoir une assurance inclusive, ciblant les ménages vulnérables et les agriculteurs
(algerie-eco.com+1www3.aps.dz+1).
- Après la promulgation du décret portant assurance Takaful en 2021, des dispositions réglementaires sont envisagées pour instaurer l'assurance indicielle agricole.

4. Les cibles de la micro-assurance en Algérie

En Algérie, la micro-assurance vise principalement les populations vulnérables et à faible revenu qui ne sont généralement pas couvertes par les systèmes d'assurance traditionnels.

Principales cibles :

1. Travailleurs du secteur informel

- Petits commerçants, artisans, vendeurs de rue, travailleurs indépendants, etc.
- Peu ou pas couverts par les assurances classiques ni la sécurité sociale.
- Fortement exposés aux risques économiques, de santé ou professionnels.

2. Petits agriculteurs et éleveurs

- Soumis à des risques climatiques (sécheresse, inondations) ou sanitaires (maladies animales).
- Ont peu d'accès à des produits d'assurance adaptés à leurs besoins et à leur pouvoir d'achat.

3. Femmes rurales et entrepreneuses

- Actives dans des activités génératrices de revenus (artisanat, agriculture, petits commerces).
- Peu desservies par les circuits traditionnels de la finance et de l'assurance.

4. Personnes exclues du système bancaire

- Ne possèdent pas de compte bancaire, vivent en zones rurales ou enclavées.
- Souvent analphabètes ou peu éduquées, ce qui complique l'accès à des produits d'assurance classiques.

5. Micro-entrepreneurs et bénéficiaires du microcrédit

- Bénéficiaires des dispositifs comme l'ANGEM ou la CNAC.
- Ont besoin d'une protection contre les risques liés à leur activité (incendie, vol, invalidité, décès...).

5.Évaluation du marché de la micro-assurance et microtakaful

1.Potentiel de clients

- Environ **5 millions de clients potentiels** pour la micro-assurance, représentant les populations rurales, agriculteurs, auto-entrepreneurs, etc..

2.Population ciblable (rurale et à faibles revenus)

- Environ **97 % de la population rurale** est actuellement non assurée.
- On estime que **60 % de la population totale** — incluant les TPE, PME, salariés au SMIG, jeunes chômeurs (1,34 million), bénéficiaires de ANSEJ, CNAC, ANGEM — constituent la cible à court/moyen terme

3.Pénétration actuelle du marché

- Le taux de pénétration global de l’assurance en Algérie est faible : **0,6 % du PIB – moyenne mondiale: +8% .**
- Densité d’assurance (prime/habitant) : environ **27 USD** en 2024

Indicateur	Valeur
Clients potentiels	≈ 5 millions
Population rurale non assurée	97 %
Population totale ciblable	60 %
Chômeurs visés via micro-assurance	1,337 million
Pénétration marché assurance	0,6 % du PIB
Densité d'assurance par habitant	27 USD/an

6. Acteurs potentiels de la micro-assurance en Algérie

1. Compagnies d'assurance

Quelques assureurs commencent à s'intéresser à la micro-assurance, en collaboration avec l'État ou des ONG. En 2009, la CNMA avait mis en place un mécanisme de micro-assurance pour protéger les agriculteurs des aléas climatiques et renforcer leur accès au financement bancaire

2. Institutions publiques

- ANGEM (Agence nationale de gestion du micro-crédit) : propose des crédits aux porteurs de projets, et certains prêts sont associés à des produits d'assurance.
- CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) : aussi impliquée dans le microcrédit pour chômeurs promoteurs.
- CNAS / CASNOS : systèmes publics de sécurité sociale, mais inaccessibles pour la population active informelle.

3. Mutuelles et coopératives

- Certaines mutuelles tentent de jouer un rôle dans la couverture santé de base.
- Encore peu développées dans le domaine spécifique de la micro-assurance.

4. ONG et bailleurs de fonds

- Quelques projets pilotes sont lancés avec le soutien d'organisations internationales comme le PNUD, l'OIT ou la Banque mondiale.
- Vise à tester des modèles de micro-assurance dans des zones rurales ou urbaines défavorisées.

5. Banques de microfinance / Fintechs

- Le secteur de la fintech (encore émergent) pourrait jouer un rôle dans la distribution digitale de la micro-assurance.
- La bancarisation mobile est un levier potentiel, surtout avec la montée de services comme Barid Mob.

7.Actuariat et micro-assurance

Les actuaires jouent un rôle crucial dans la micro-assurance, un secteur conçu pour fournir des produits d'assurance accessibles et abordables aux populations à faibles revenus, souvent exclues des systèmes d'assurance traditionnels.

Principaux apports des actuaires dans ce domaine :

1. Conception de produits adaptés

- Évaluation des risques : Analyse des données-estimation des risques assurables dans un contexte de vulnérabilité économique et sociale.
- Définition des garanties : Conception de produits simples, compréhensibles et ciblés (ex. : assurance santé, décès, récolte, etc.), adaptés aux besoins réels des populations à bas revenus.
- Accessibilité : Primes abordables tout en assurant la viabilité du produit.

2.Tarifification juste et durable

- Calcul de primes équitables : Primes couvrant le risque tout en étant accessibles pour les assurés.
- Répartition solidaire du risque : Veille sur des systèmes de mutualisation efficaces, surtout lorsque les volumes sont faibles ou les risques très corrélés (ex. : sécheresse affectant toute une communauté).

3. Gestion des risques et viabilité financière

- Modélisation actuarielle : construction de modèles prédictifs pour évaluer la probabilité d'événements assurés (sinistres) et calculer les réserves nécessaires.
- Surveillance et ajustement : suivi des résultats techniques pour détecter rapidement les déséquilibres (fréquence ou coût des sinistres) et ajuster les paramètres (primes, couvertures, etc.).

8. Recommandations & perspectives

Le développement de la micro-assurance / microtakaful reste tributaire, entre autres, des conditionnalités ci-après :

- L'instauration réglementaire de nouveaux canaux de distribution alternatifs de proximité adaptés à la micro-assurance, en s'inspirant des exemples de certains pays (IMF - regroupements spécialisés- coopératives multisectorielles de micro-assurance).
- La codification d'une nouvelle catégorie de produits de « micro-assurance - Microtakaful ».
- La pratique concomitante des branches micro-assurance dommages et assurances de personnes, en vue de proposer une offre intégrée et attractive en termes de primes et cotisations adaptées aux revenus modestes des cibles concernées.
- La promulgation des textes régissant l'assurance indicielle en risques agricoles.
- L'institutionnalisation de fonds de garanties pour soutenir la micro-assurance agricole et prévenir les risques catastrophiques (calamités agricoles).
- La mise en place de dispositifs bancaires et financiers de micro finance conventionnelle et Participative, pour accroître les acteurs du micro-crédit, de la micro-assurance et le taux bancarisation des agents économiques.